Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Affiché le
ID : 057-215700766-20221207-2022_679-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 07 décembre 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-deux, le 07 décembre 2022, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
IMMER Alain
MENEGHIN Gaël
SIVEC Jean
DEBAILLEUL Delphine
OGER Isabelle
THILL Céline
VIEIRA Christophe
VALANCE Bénédicte
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme
PEREIRA Julien
REUTER Olivier

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 679 Cérémonie des vœux du maire et galette des rois

Considérant la proposition de la commission animations du jeudi 24 novembre 2022 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide :

- de fixer la date au dimanche 08 janvier 2023 à partir de 15h au foyer « LE CLOS » pour la présentation des vœux du maire et offrir des galettes des Rois ainsi que des boissons ;
- de commander à La Boulangerie Linster de Puttelange-Lès-Thionville les galettes des Rois suivant le nombre de personnes qui répondront à l'invitation qui sera transmise ;
- de prévoir les crédits nécessaires au budget 2023 au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 13 décembre 2022
Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 13/12/22
Le Maire,